

---

[Retraites : "recommandations" de l'Union européenne pour 2022 et Macron est aux ordres !](#)

Le 20-01-2023

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

Image

Manifestation du 19 janvier au Mans

---

---

On vous évite de chercher, voici un extrait de la recommandation de l'Union européenne et vous aurez accès aux causes et arguments en faveur de la réforme des retraites en France.

" En France, le système actuel de retraite est complexe, du fait de la coexistence de plus de quarante régimes qui s'appliquent à des catégories de travailleurs différentes et fonctionnent selon des règles qui leur sont propres. Selon les données d'Eurostat, le ratio des dépenses publiques de retraite au PIB en France s'établissait à 14,6 % en 2019, ce qui en fait le troisième plus élevé de l'Union. Ce niveau élevé est lié à un ratio de substitution (retraite comparée aux salaires annuels finals) relativement élevé, à l'espérance de vie, à un âge effectif de départ à la retraite relativement bas (autour de 62 ans) et à un nombre important de bénéficiaires de pension de retraite par rapport à la population totale. Le rapport 2021 de la Commission sur le vieillissement et le dernier rapport annuel du Conseil d'orientation des retraites français prévoient tous deux qu'après un certain recul jusqu'en 2024, les dépenses de retraite devraient croître modérément entre 2025 et environ 2030, de quelque 0,2 point de pourcentage du PIB. Le niveau élevé des dépenses publiques totales, dont les dépenses consacrées au paiement des retraites constituent un des principaux postes, contribue au creusement de la dette publique malgré une pression fiscale importante, ce qui conduit la France à être exposée à des risques élevés pour la viabilité de ses finances publiques à moyen terme. À plus long terme, les dépenses consacrées au paiement des retraites commenceraient à décroître régulièrement jusqu'en 2070, principalement en raison de l'indexation des prestations de retraite sur l'inflation, qui compense l'effet de l'augmentation du rapport de dépendance découlant du vieillissement. La simplification du système de retraite, par l'uniformisation des différents régimes, contribuerait à améliorer la transparence et l'équité de celui-ci, tout en ayant des effets positifs sur la mobilité de la main-d'œuvre et l'efficacité de la distribution du travail, et pourrait renforcer la viabilité des finances publiques. En 2018, le gouvernement français a entamé un processus de réforme visant à uniformiser les règles des multiples régimes de retraite. La réforme a été interrompue par l'apparition de la pandémie de COVID-19. Lors de la présentation des objectifs du plan pour la reprise et la résilience de la France, le gouvernement a confirmé son engagement à mener une réforme ambitieuse du système de retraite, afin d'en améliorer l'équité et la viabilité. »

**Gopé : Les « grandes orientations des politiques économiques » (GOPÉ) sont des « recommandations » de politique économique et sociale émises chaque année par la Commission européenne — non élue, et adressées à chacun des États membres, en fonction de leurs spécificités économiques structurelles internes respectives, et en vertu de l'article 121 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).**

**Lien vers les recommandations pour 2022**

<https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/e021ca56-da8c-11ec-a95f-01aa75ed71a1/language-fr/format-PDF>

[Cliquez ici pour télécharger le PDF](#)

---

---

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire